

DISCOURS DU PRESIDENT

Monsieur le Ministre de la Production Animale et des Ressources Halieutiques, Parrain de la présente cérémonie,

Excellence, Madame l'ambassadeur des Etats-Unis,

Monsieur le Représentant du Département Américain de l'Agriculture – Service Inspection Sanitaire des plantes et des Animaux (APHIS-USDA), partenaire financier de ladite cérémonie, Madame la Représentante de la FAO,

Mesdames, Messieurs les Directeurs et Chefs de Service,

Chers Collègues des filières avicoles du Ghana et du Cameroun qui nous ont fait l'honneur et l'amitié de participer à ce séminaire,

Chers Opérateurs des filières avicoles de l'UEMOA,

Honorables invités Mesdames et Messieurs,

Je voudrais vous remercier pour l'intérêt que vous manifestez pour notre profession en acceptant de prendre part aux présentes journées.

Je voudrais également avant tout propos rendre un hommage particulier à notre parrain, Monsieur le Ministre de la Production Animale et des Ressources Halieutiques de Côte d'Ivoire le Docteur Alphonse DOUATI pour son engagement à nos côtés et son soutien qui n'a jamais fait défaut à la filière avicole.

Chers invités, l'Union des Organisations de la filière avicole de l'UEMOA (UOFA – UEMOA) a tenu son Assemblée Générale Constitutive à Bamako du 9 au 11 Octobre 2006.

L'UOFA/UEMOA a pour principaux objectifs :

- la défense des intérêts des opérateurs de la filière avicole de l'UEMOA ;
- L'amélioration du climat des affaires propres à cette filière ;
- Le renforcement des capacités des opérateurs de la filière ;
- L'échange d'expérience entre les opérateurs des différents pays.

La création de cette union a été suscitée par la similitude des problèmes que vivent les filières avicoles des différents pays ; au nombre desquels nous pouvons citer :

- La concurrence déloyale des produits et sous produits d'origine extra africaine ;
- L'existence d'un cadre fiscal inadapté aux activités de la filière ;
- Le besoin de promotion de la consommation des produits avicoles ;

- La lutte contre les grandes pathologies aviaires, telles que l'influenza aviaire, la Newcastle et la maladie de Gumboro.

L'UOFA/UEMOA regroupe les filières avicoles des huit (8) pays de l'UEMOA à savoir :

- Le Bénin
- Le Burkina-Faso
- La Guinée-Bissau
- Le Mali
- Le Niger
- Le Sénégal
- Le Togo
- Et la Côte d'Ivoire qui assure actuellement la présidence de l'organisation.

Après la mise en place formelle des organes de l'UOFA/UEMOA en Octobre 2006 à Bamako, nous nous sommes retrouvés en Octobre 2007 à Ouagadougou dans le cadre de nos rencontres périodiques et à cette occasion avons procédé à la présentation officielle de notre organisation aux Responsables de l'UEMOA à son siège de Ouagadougou.

Monsieur le Ministre, Honorables invités, l'UOFA/UEMOA est une organisation jeune, mais qui s'appuie sur un esprit de solidarité qui a très tôt prévalu entre les opérateurs avicoles de notre sous-région.

C'est déjà dans cet esprit de solidarité que les opérateurs des filières avicoles de l'UEMOA ont dans une organisation informelle, au départ été la première filière de production qui a mené de manière concertée les discussions avec les instances de l'UEMOA dans le cadre de la mise en place du TEC (Tarif Extérieur Commun) en 1999.

Monsieur le Ministre, Honorables invités, la filière avicole des pays de l'UEMOA représente plus de 100 milliards de chiffre d'affaires et offre près de 150 000 emplois directs et indirects. Elle contribue par ailleurs à la réduction de la pauvreté dans notre espace économique et participe pour une grande part à l'approvisionnement des populations en protéines d'origine animale.

Notre secteur n'échappe pas au défi de la mondialisation et particulièrement aux enjeux de l'autosuffisance alimentaire. La crise alimentaire qui frappe les différents pays nous interpelle donc sur notre rôle et nous invite à produire plus. Mais nous ne pourrions accroître notre production que dans un environnement commercial, fiscal et technique assaini et mieux maîtrisé.

C'est donc dans l'objectif de l'amélioration de la maîtrise technique des élevages que nous avons retenu de porter le thème de la présente journée sur : « la maîtrise sanitaire, le contrôle et la lutte contre les épizooties aviaires ».

Bien entendu, nous saisissons également l'occasion de cette rencontre pour jeter un regard sur des préoccupations à caractère économique notamment, la sécurisation de l'approvisionnement en matières premières indispensables à la filière.

Avant de terminer mon propos, je voudrais Monsieur le Ministre de la Production Animale et des Ressources Halieutiques vous réitérer nos remerciements pour votre appui.

Je voudrais également remercier Monsieur le Représentant du Département Américain de l'Agriculture – Service Inspection Sanitaire des plantes et des Animaux (APHIS-USDA), partenaire financier de ladite cérémonie.

A tous les partenaires de la filière avicole de l'UEMOA et à nos amis et collègues du Ghana et du Cameroun, je voudrais très fraternellement vous souhaiter l'AKWABA en terre ivoirienne.

Je vous remercie.